

R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e



C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2025 À 18H30

Nombre membres élus : 23 Nombre membres élus en exercice : 23 Présents : 18 Représentés : 02 Votants : 20 Absents : 03 Date de la convocation : 25 septembre 2025 Certifié exécutoire Compte tenu de l'envoi en Préfecture le : Et de la publication en ligne le : Le Maire,	Le Conseil Municipal d'Ambès, Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire. <u>PRÉSENTS</u> : Gilbert DODOGARAY, Maire ; Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Christian LAPEYRE, adjoints au Maire ; Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT, Marie-Pierre FETIS, Franck DUMARTIN, Christophe BOURDIEU, Antoine VIGNAUD, Marine SAAD, Enzo BORTOLATO, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre MAZZON, Catherine LABARRÈRE, conseillers municipaux. <u>ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S)</u> : Catherine RODRIGUEZ donne procuration à Nicolas MUZOTTE, Sandrine VILLENAVE donne procuration à Romain RITOU <u>ABSENT(S)</u> : Pearl HIPPOLYTE, Christiane HIPPOLYTE, Jean-Noël ELIPE <u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u> : Isabelle BESSE
---	---

DÉLIBÉRATION N° 056 10 2025 – FINANCES – BUDGET 2025 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Présentation par Isabelle BESSE

Afin de prendre en compte l'évolution des besoins de crédits de fonctionnement, les ajustements des recettes de fonctionnement, les ajustements de crédits nécessaires pour les amortissements au prorata temporis, ainsi que la correction de subventions d'investissement sur exercices antérieurs,

Il est proposé de modifier les crédits de la section d'investissement et de la section de fonctionnement comme suit :

Section d'investissement

- D'ajuster les crédits pour le versement de subventions d'équipement
- D'ajuster les crédits pour les besoins d'investissement
- D'ajuster les crédits pour régulariser les écritures de subventions d'investissement reçues
- D'ajuster les amortissements 2025

Section de fonctionnement

- D'ajuster les atténuations de produits à la baisse
- D'ajuster la subvention à verser au CCAS
- De prévoir les crédits nécessaires pour constituer une provision pour risques et charges
- D'ajuster les amortissements 2025
- De prévoir la reprise de résultat du budget de la caisse des écoles suite à sa clôture
- D'ajuster les recettes de fonctionnement notifiées et encaissées

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 24 septembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** la décision modificative n° 2 du Budget 2025 de la Commune, comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
Chap/Art	Libellés	Montant	Chap/Art	Libellés	Montant
SECTION D'INVESTISSEMENT					
<u>13 - Subventions d'investissement</u>			<u>13 - Subventions d'investissement</u>		
1313	Subv amortissable Département	82 800,00 €	1323	Subv non amortissables Département	82 800,00 €
13151	Subv amortissable GFP rattachement	358 294,65 €	13251	Subv amortissable GFP rattachement	358 294,65 €
<u>204 - Subventions d'équipement versées</u>			<u>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</u>		
2041582	Subvention d'équipement versées	15 000,00 €	28188	Autres amortissements	75 412,94 €
<u>21 - Immobilisations corporelles</u>					
2188	Autres bâtiments publics	60 412,94 €			
TOTAL		516 507,59 €	TOTAL		516 507,59 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
<u>014 - Atténuations de produits</u>			<u>002 - Résultat de fonctionnement</u>		
739218	Fonds de péréquation	- 14 642,00 €	002	résultat de fonctionnement reporté	16 479,94 €
<u>65 - Autres charges de gestion courante</u>			<u>731 - Fiscalité locale</u>		
657363	Subvention versée au CCAS	12 260,00 €	73111	Impôts directs locaux	- 37 170,00 €
<u>68 - Dotations aux provisions et dépréciations</u>			<u>74 - Dotations et participations</u>		
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges	20 000,00 €	74111	Dotation globale de fonctionnement	- 6 000,00 €
<u>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</u>			74833	Compensation au titre de la taxe foncière	13 241,00 €
6811	Dotation aux amortissements	75 412,94 €	748374	Dotation biodiversité et aménités rurales	17 881,00 €
			<u>75 - Autres produits de gestion courante</u>		
			752	Revenus des immeubles	44 000,00 €
			<u>77 - Produits spécifiques</u>		
			773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	44 599,00 €
TOTAL		93 030,94 €	TOTAL		93 030,94 €

Fait et délibéré le 1^{er} octobre 2025
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

